

Emploi intérimaire en janvier 2011



9 mars 2011

Principaux résultats

Fin janvier 2011, le nombre d'intérimaires s'établit à **650 700**, soit une évolution de -1,4% en un mois et de +18,0% sur un an.

A fin janvier 2011 :

- **l'industrie** représente 46,8% des intérimaires ;
- **près de 4/5** des emplois intérimaires concernent des emplois d'ouvriers ;
- **Franche-Comté, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Centre et Picardie** sont les cinq régions ayant les plus forts taux de recours à l'intérim.

Le secteur du tertiaire connaît la plus forte baisse (-2,5%). L'industrie voit son emploi intérimaire reculer de 1,1% et la construction connaît une baisse de 0,4% en janvier.

Parmi les principaux secteurs de l'industrie, seul le secteur « fabrication de matériels de transport » progresse (+6,3%). Quant aux autres secteurs, ils connaissent une baisse : -6,9% pour la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac », -3,6% pour les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » et -0,8% pour la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques – fabrication de machines ».

Parmi les principaux secteurs du tertiaire, le secteur des « transports et entreposage » connaît la plus forte baisse (-6,6%). Les autres secteurs voient leurs effectifs fléchir faiblement : -0,9% pour les « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale », -2,3% pour les « transports et entreposage » et -0,1% pour le « commerce, réparation d'automobiles et motocycles ».

En janvier 2011, le **volume moyen journalier** d'emplois intérimaires s'établit à **410 500**, soit -0,7% en un mois et +21,1% sur un an.

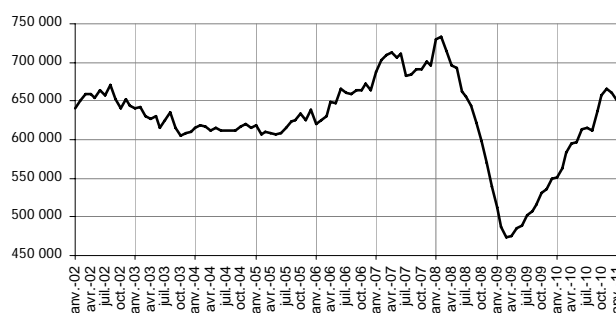
1. Résultats globaux en janvier 2011

1.1. Indicateur fin de mois

L'évolution CVS du mois de janvier 2011 par rapport à décembre 2010 est de -1,4%. De janvier 2010 à janvier 2011, le taux annuel d'évolution est de +18,0%.

A fin janvier 2011, le nombre d'intérimaires s'établit à **650 700**, en valeur corrigée des variations saisonnières. L'évaluation définitive du nombre d'intérimaires à fin décembre 2010 est de **660 200**, soit une baisse de 0,7% en un mois et une hausse de 18,0% sur un an.

Emploi dans l'intérim en fin de mois
(données CVS)



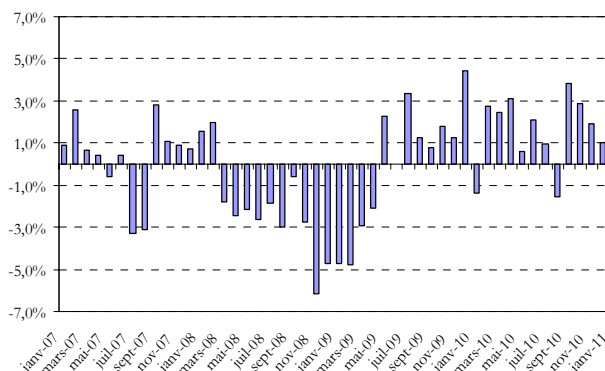
1.2. Indicateur volume

Le volume moyen journalier d'emplois intérimaires durant le mois de janvier 2011 est de **410 500**, en valeur corrigée des variations saisonnières.

Ce volume baisse de 0,7% par rapport à décembre 2010.

En rythme annuel (janvier 2010 à janvier 2011), l'intérim en volume augmente de **21,1%**.

Emploi dans l'intérim en volume
(% d'évolution mensuelle CVS)



2. Résultats détaillés en janvier 2011 (indicateur fin de mois)

2.1 Par secteur d'activité

Répartition et taux de recours par secteur

Il existe un net contraste entre la répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. En effet, l'emploi intérimaire est prépondérant dans l'industrie : ce secteur représente 18,5% de l'emploi salarié total et emploie 46,8% des intérimaires.

SECTEURS D'ACTIVITE* (A17)	Répartition de l'emploi intérimaire à fin janvier (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	0,4
Industrie	46,8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,2
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	7,4
Cokéfaction et raffinage	0,1
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	7,2
Fabrication de matériels de transport	6,2
Fabrication d'autres produits industriels	22,7
Construction	19,5
Tertiaire	33,4
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	8,5
Transports et entreposage	9,1
Hébergement et restauration	1,6
Information et communication	1,4
Activités financières et d'assurance	1,9
Activités immobilières	0,4
Activités scientifiques et techniques - services administratifs et de soutien	7,5
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	1,9
Autres activités de services	1,1
TOTAL	100,0

*2,3 % d'activités non renseignées

A fin janvier, le taux de recours à l'intérim¹ est de 8,0% dans l'industrie, de 6,9% dans la construction et de 1,7% dans le tertiaire, le taux de recours moyen étant de 3,5%.

SECTEURS D'ACTIVITE (A4)	Taux de recours à l'intérim à fin janvier (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	NS
Industrie	8,0
Construction	6,9
Tertiaire	1,7
TOTAL	3,5

Evolution mensuelle par secteur (CVS)

En janvier, le secteur du tertiaire connaît la plus forte baisse (-2,5%). L'industrie voit son emploi intérimaire reculer de 1,1% et la construction connaît une baisse de 0,4%.

Répartition par grand secteur d'activité (janvier 2011)	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Industrie	-3 010	-1,1%
Construction	-440	-0,4%
Tertiaire	-6 260	-2,5%

Parmi les **principaux secteurs de l'industrie**, seul le secteur « fabrication de matériels de transport » progresse (+6,3%). Quant aux autres secteurs, ils connaissent une baisse : -6,9% pour la « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac », -3,6% pour les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » et -0,8% pour la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines ».

Les principaux secteurs de l'industrie (janvier 2011)	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-870	-3,6%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-4110	-6,9%
Fabrication d'autres produits industriels	-290	-0,2%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques - fabrication de machines	-250	-0,8%
Fabrication de matériels de transport	2 530	6,3%

¹ Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce secteur ; les taux de recours affichés concernent septembre 2010.

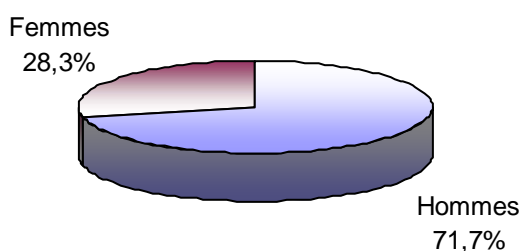
Parmi les principaux secteurs du tertiaire, le secteur « transports et entreposage » connaît la plus forte baisse (-6,6%). Les autres secteurs voient leurs effectifs fléchir faiblement : -0,9% pour les « administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale », -0,6% pour les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » et -0,1% pour le « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles ».

Les principaux secteurs du tertiaire (janvier 2011)	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	-70	-0,1%
Transports et entreposage	-5 000	-6,6%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	-280	-0,6%
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	-120	-0,9%

2.2 Par sexe et secteur d'activité

Répartition par sexe

Les intérimaires sont majoritairement des hommes (71,7%). Par rapport à fin janvier 2010, leur part a augmenté de 1,3 point.



Evolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité

En évolution annuelle, les effectifs masculins présentent une progression plus forte que celle de leurs homologues féminins dans les secteurs de l'industrie et de la construction (respectivement 14,0 points et 12,1 points en faveur des hommes). En revanche, la progression du nombre de femmes est équivalente à celle de leurs homologues masculins dans le secteur du tertiaire.

Evolution annuelle par sexe selon le secteur d'activité (en %)

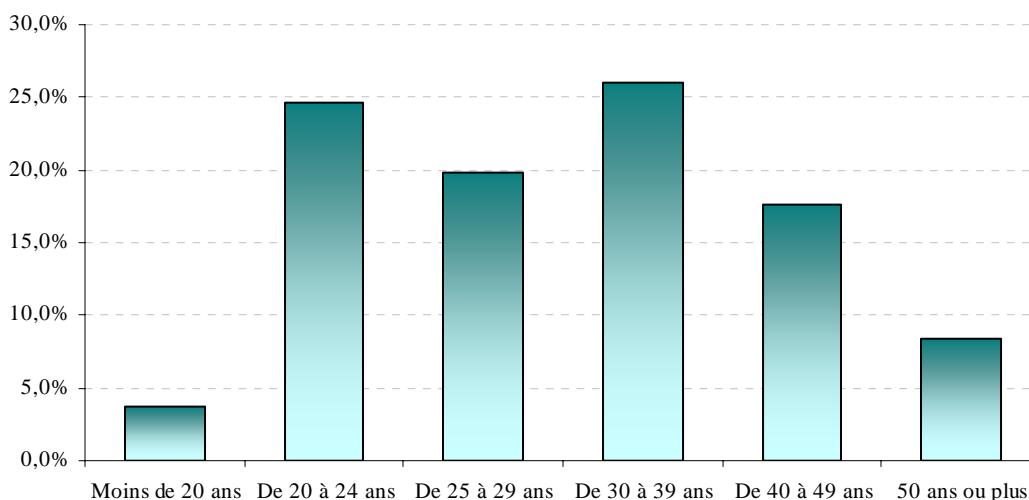


2.3 Par âge et sexe

Répartition par âge

La population des intérimaires est jeune : 48,0% d'entre eux ont moins de 30 ans en janvier 2011. Par rapport à fin janvier 2010, les intérimaires de 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans ont vu leur part baisser respectivement de 0,7 point et 0,3 point. Les autres catégories d'âge voient leur part augmenter.

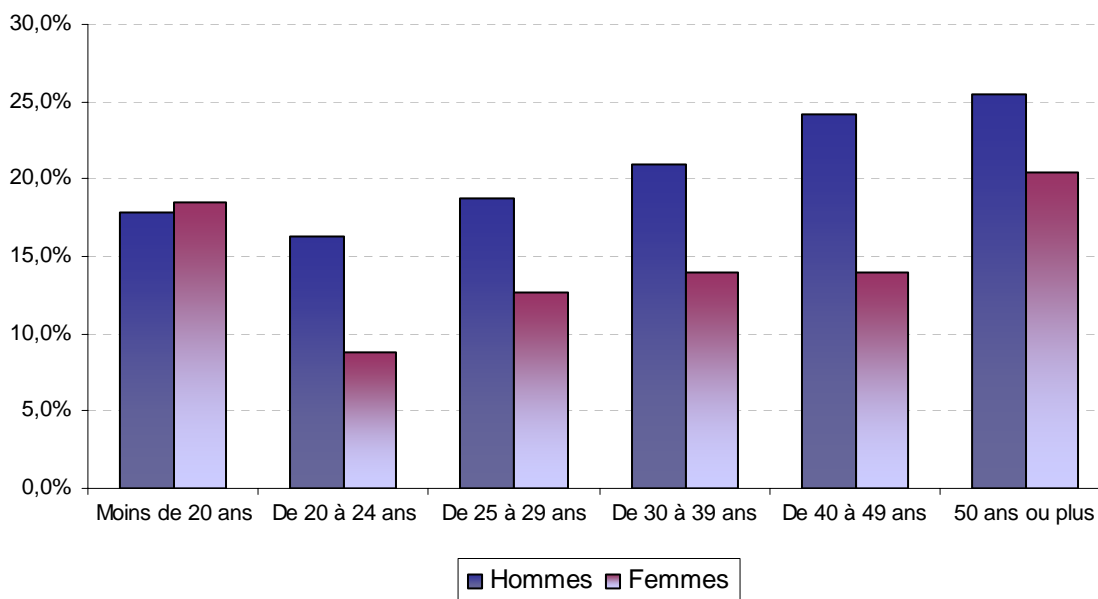
Répartition par âge des intérimaires (en %)



Evolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire

En évolution annuelle, le nombre de femmes âgées de moins de 20 ans progresse plus rapidement que celui des hommes de la même catégorie d'âge. En revanche, pour les autres catégories d'âge, les effectifs masculins augmentent plus vite que ceux de leurs homologues féminins. Par exemple les hommes âgés de 40 à 49 ans voient leurs effectifs augmenter de 24,2% sur un an contre 13,9% pour les femmes.

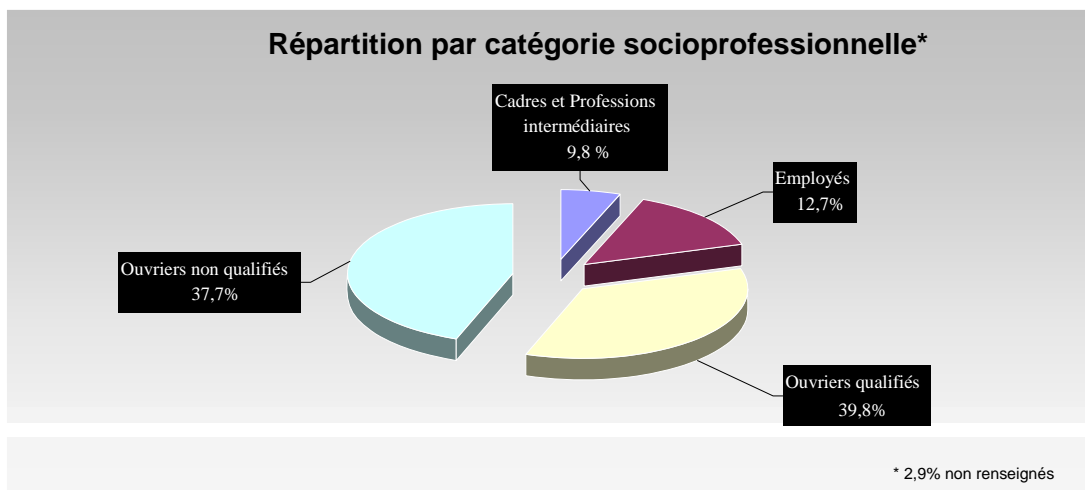
Evolution annuelle par âge selon le sexe de l'intérimaire (en %)



2.4 Par catégorie socioprofessionnelle

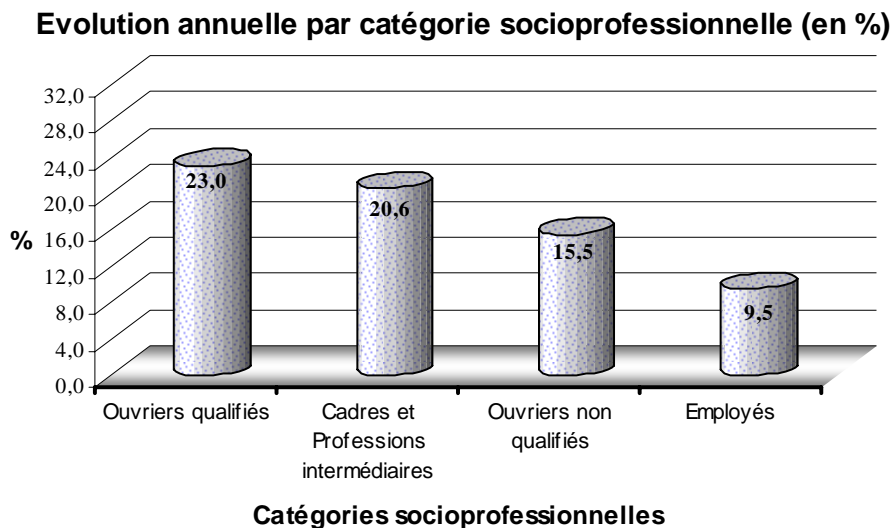
Répartition par catégorie socioprofessionnelle

Les emplois intérimaires sont majoritairement des emplois d'ouvriers (77,5%) : 39,8 % pour les ouvriers qualifiés et 37,7% pour les ouvriers non qualifiés. Par rapport à fin janvier 2010, la part des ouvriers qualifiés progressent (+1,9 point). En revanche, la part des autres catégories socioprofessionnelles recule : -1,3 point pour les employés et -0,4 point pour les ouvriers non qualifiés.



Evolution annuelle par catégorie socioprofessionnelle

En évolution annuelle, toutes les catégories socioprofessionnelles enregistrent une évolution positive de leur emploi intérimaire : +23,0% pour les ouvriers qualifiés, +20,6% pour les cadres et professions intermédiaires, +15,5% pour les ouvriers non qualifiés et +9,5% pour les employés.



2.5 Par région

Répartition et taux de recours régionaux

Il existe une grande similitude entre la répartition régionale de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié total. Notamment, l'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes ont les plus fortes proportions d'emploi. Cependant, les régions Ile-de-France et PACA (respectivement 2,5% et 2,6%) font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim² en raison du faible poids de leur industrie. A l'opposé, les taux de recours les plus élevés se situent dans des régions plus industrialisées comme les régions Franche-Comté (5,3%), Haute-Normandie (4,7%), Pays de la Loire (4,7%), Centre (4,4%) et Picardie (4,2%).

REGIONS	Répartition de l'emploi intérimaire à fin janvier (en %)	Répartition de l'emploi salarié au 30/09/10 (en %)	Taux de recours à l'intérim (en %)
ALSACE	3,6	3,1	4,0
AQUITAINE	4,3	4,5	3,3
AUVERGNE	1,7	1,8	3,3
BASSE-NORMANDIE	2,2	2,1	3,7
BOURGOGNE	2,3	2,3	3,5
BRETAGNE	5,3	4,5	4,0
CENTRE	4,7	3,7	4,4
CHAMPAGNE-ARDENNE	1,9	1,8	3,6
CORSE	NS	NS	NS
FRANCHE-COMTE	2,6	1,7	5,3
HAUTE-NORMANDIE	3,8	2,8	4,7
ILE-DE-FRANCE	18,0	25,0	2,5
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,7	3,3	2,9
LIMOUSIN	1,0	0,9	3,7
LORRAINE	3,4	3,1	3,8
MIDI-PYRENEES	4,1	4,2	3,4
NORD-PAS-DE-CALAIS	6,6	5,9	3,9
PAYS DE LA LOIRE	7,8	5,8	4,7
PICARDIE	2,9	2,4	4,2
POITOU-CHARENTES	2,6	2,4	3,8
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5,6	7,5	2,6
RHONE-ALPES	12,6	10,6	4,1
TOTAL	100,0	100,0	3,5

² Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs globaux de ce secteur ; les taux de recours affichés concernent septembre 2010.

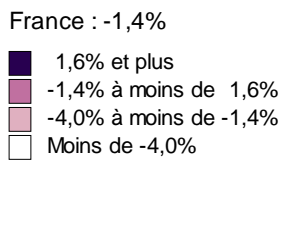
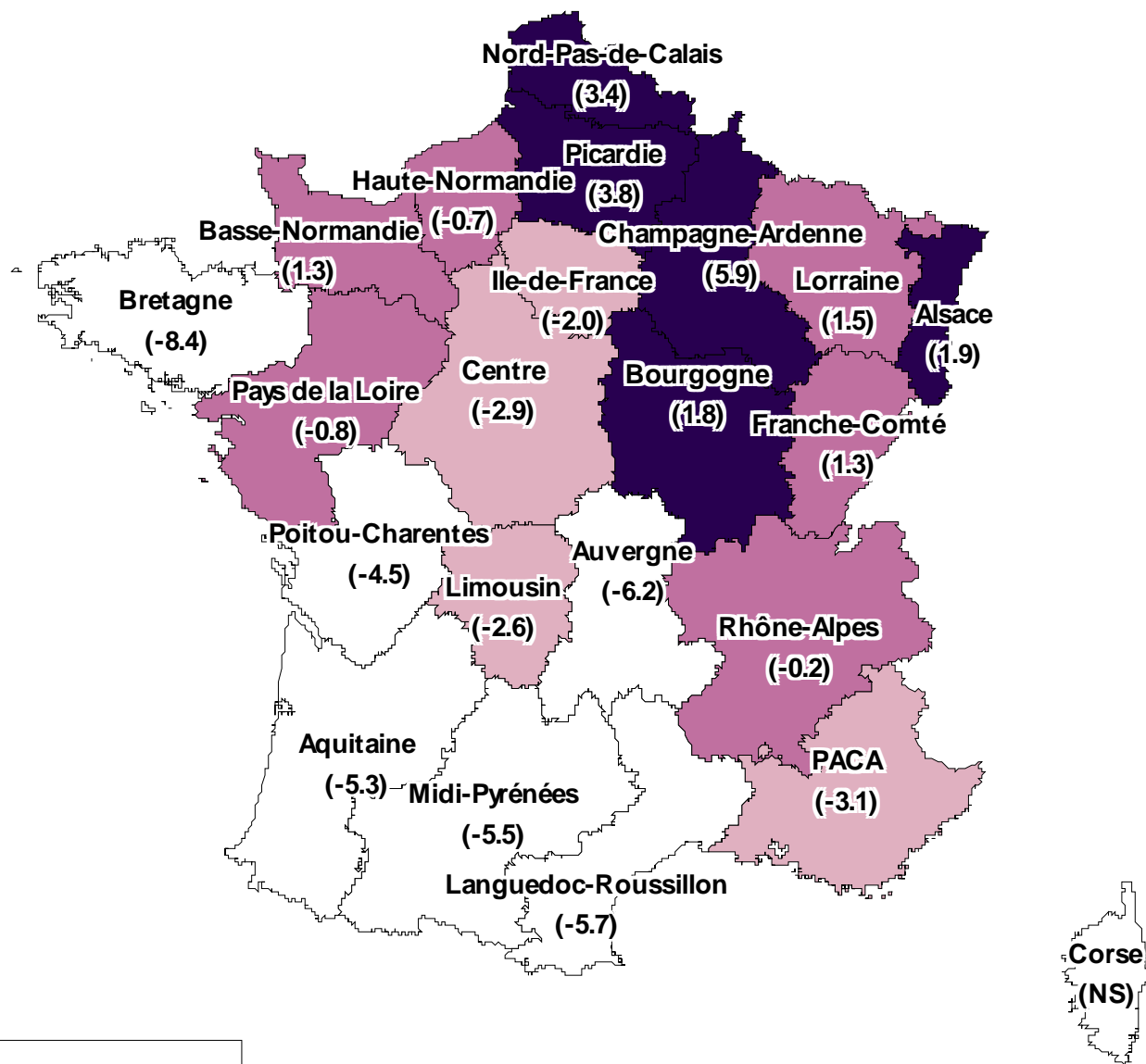
Evolution mensuelle par région (CVS)

En janvier, l'emploi intérimaire progresse dans 7 régions.

La région Champagne-Ardenne enregistre la plus forte hausse mensuelle (+5,9%). Elle est suivie par les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais (respectivement +3,8% et +3,4%). Les régions Auvergne et Bretagne affichent les plus fortes baisses (respectivement -6,2% et -8,4%).

Région (janvier 2011)	Variation absolue mensuelle (nombre d'intérimaires)	Taux mensuel CVS
ALSACE	410	1,9%
AQUITAINE	-1 540	-5,3%
AUVERGNE	-690	-6,2%
BASSE-NORMANDIE	190	1,3%
BOURGOGNE	290	1,8%
BRETAGNE	-3 110	-8,4%
CENTRE	-970	-2,9%
CHAMPAGNE-ARDENNE	780	5,9%
CORSE	NS	NS
FRANCHE-COMTE	210	1,3%
HAUTE-NORMANDIE	-190	-0,7%
ILE-DE-FRANCE	-2 320	-2,0%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	-1 020	-5,7%
LIMOUSIN	-160	-2,6%
LORRAINE	360	1,5%
MIDI-PYRENEES	-1 470	-5,5%
NORD-PAS-DE-CALAIS	1 440	3,4%
PAYS DE LA LOIRE	-400	-0,8%
PICARDIE	740	3,8%
POITOU-CHARENTES	-790	-4,5%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	-1 130	-3,1%
RHONE-ALPES	-190	-0,2%
TOTAL	-9 600	-1,4%

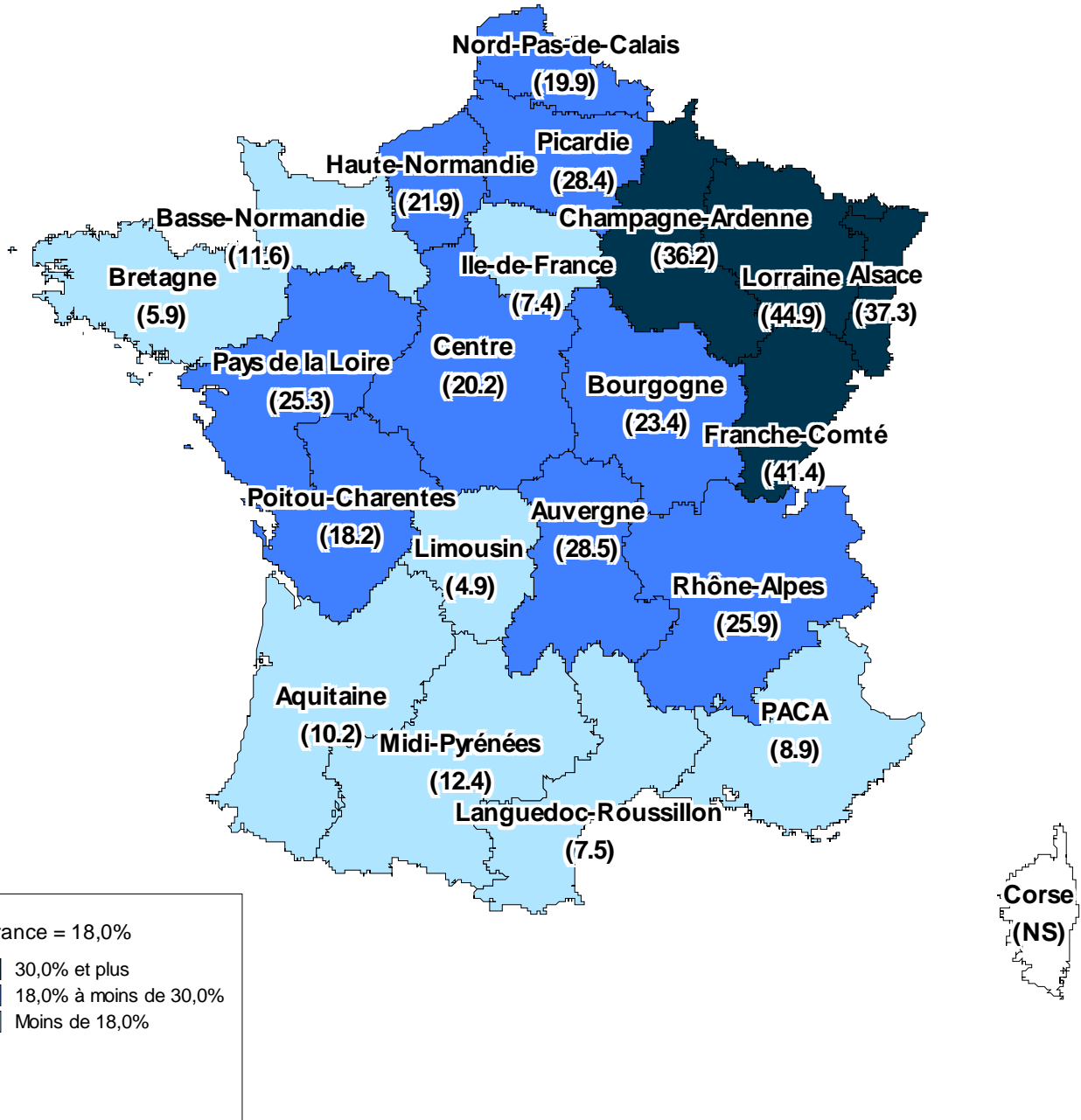
**EVOLUTION MENSUELLE (CVS) PAR REGION
JANVIER 2011 / DECEMBRE 2010**



Evolution annuelle par région

Sur un an, toutes les régions présentent une évolution positive. La région Lorraine affiche la plus forte progression (+44,9%). Elle est suivie des régions Franche-Comté (+41,4%) et Alsace (+37,3%).

EVOLUTION ANNUELLE (BRUTE) PAR REGION JANVIER 2011 / JANVIER 2010



Fabien DUPUIS
Département Etudes et Statistiques sur l'Emploi et les Salaires

Annexe 1 : Evolution en fin de mois

Date	Effectifs en fin de mois <i>Données CVS (1)</i>	Taux d'évolution CVS		
		Taux Mensuel	Taux trimestriel	Taux annuel
janv-07	688 031	3,7%	3,5%	10,9%
févr-07	702 523	2,1%	4,4%	12,3%
mars-07	709 479	1,0%	7,0%	12,6%
avr-07	712 855	0,5%	3,6%	9,9%
mai-07	705 506	-1,0%	0,4%	8,9%
juin-07	710 497	0,7%	0,1%	6,7%
juil-07	682 727	-3,9%	-4,2%	3,3%
août-07	683 541	0,1%	-3,1%	3,6%
sept-07	691 695	1,2%	-2,6%	4,1%
oct-07	690 524	-0,2%	1,1%	3,9%
nov-07	701 692	1,6%	2,7%	4,3%
déc-07	696 246	-0,8%	0,7%	5,0%
janv-08	730 452	4,9%	5,8%	6,2%
févr-08	732 498	0,3%	4,4%	4,3%
mars-08	713 887	-2,5%	2,5%	0,6%
avr-08	696 592	-2,4%	-4,6%	-2,3%
mai-08	693 252	-0,5%	-5,4%	-1,7%
juin-08	662 922	-4,4%	-7,1%	-6,7%
juil-08	655 386	-1,1%	-5,9%	-4,0%
août-08	644 594	-1,6%	-7,0%	-5,7%
sept-08	622 146	-3,5%	-6,2%	-10,1%
oct-08	597 898	-3,9%	-8,8%	-13,4%
nov-08	569 246	-4,8%	-11,7%	-18,9%
déc-08	539 097	-5,3%	-13,3%	-22,6%
janv-09	511 994	-5,0%	-14,4%	-29,9%
févr-09	487 378	-4,8%	-14,4%	-33,5%
mars-09	473 581	-2,8%	-12,2%	-33,7%
avr-09	475 778	0,5%	-7,1%	-31,7%
mai-09	485 476	2,0%	-0,4%	-30,0%
juin-09	489 538	0,8%	3,4%	-26,2%
juil-09	502 477	2,6%	5,6%	-23,3%
août-09	507 350	1,0%	4,5%	-21,3%
sept-09	516 306	1,8%	5,5%	-17,0%
oct-09	530 076	2,7%	5,5%	-11,3%
nov-09	536 452	1,2%	5,7%	-5,8%
déc-09	549 027	2,3%	6,3%	1,8%
janv-10	551 411	0,4%	4,0%	7,7%
févr-10	563 350	2,2%	5,0%	15,6%
mars-10	582 965	3,5%	6,2%	23,1%
avr-10	594 263	1,9%	7,8%	24,9%
mai-10	597 367	0,5%	6,0%	23,0%
juin-10	613 298	2,7%	5,2%	25,3%
juillet-10	614 546	0,2%	3,4%	22,3%
août-10	611 227	-0,5%	2,3%	20,5%
sept-10	636 377	4,1%	3,8%	23,3%
oct.-10	657 796	3,4%	7,0%	24,1%
nov.-10	665 005	1,1%	8,8%	24,0%
déc.-10	660 218	-0,7%	3,7%	20,3%
janv-11*	650 663	-1,4%	-1,1%	18,0%

*Données provisoires

(1) Données CVS révisées à fin septembre 2010

ANNEXE METHODOLOGIQUE

LE CENTRE SERVEUR ETT :

Le protocole d'accord du 5 avril 1991 a instauré des croisements de fichiers destinés à détecter le versement de prestations indues, notamment avec les fichiers de salariés des entreprises de travail temporaire (ETT).

Dès 1992, des contacts ont été pris avec les fédérations professionnelles de travail temporaire UNETT et PROMATT (puis le SETT et désormais Prisme) afin de mettre sur pied un serveur informatique recensant les missions d'intérim et dont la finalité est triple :

1. effectuer des croisements de fichiers entre missions d'intérim et périodes indemnisées, pour éviter l'indemnisation de périodes travaillées non déclarées à Pôle emploi (Accord des Partenaires Sociaux du 5 avril 1991),
2. simplifier les circuits existants en centralisant en un seul endroit (pôle emploi) la réception et l'intégration de l'ensemble des informations sur les missions d'intérim, la rediffusion de l'information s'effectuant par la Direction Etudes, Statistiques et Prévisions (DESP) vers les Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) et le Ministère du Travail et de l'Emploi et de la Cohésion Sociale (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques : DARES),
3. construire un indicateur **mensuel** de l'évolution de l'emploi intérimaire afin de conforter la réalisation des statistiques trimestrielles de l'emploi salarié, ces données étant ensuite utilisées par l'INSEE.

MODE DE CALCUL :

Indicateur fin de mois

Les statistiques trimestrielles et annuelles de l'emploi affilié sont réalisées au dernier jour ouvré du mois. De la même manière, nous avons construit un indicateur mensuel de l'emploi intérimaire en fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est réalisé sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours et on la compare au résultat du mois précédent, afin d'obtenir un taux d'évolution mensuelle.

La série remonte à avril 1996. Le calcul de la série en niveau s'est fait à partir du niveau de la statistique annuelle du 31.12.1995 auquel on a appliqué les taux mensuels. Chaque année un nouveau calage en niveau est effectué à partir de la statistique annuelle. Le dernier calage a eu lieu lors de la sortie de la statistique annuelle 2009 provisoire.

Au début du mois M+2, sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Indicateur volume

L'intérim s'adapte quasi instantanément aux variations de l'activité. Afin de fournir un véritable indicateur conjoncturel, un indicateur du volume mensuel de l'activité intérimaire a été mis au point. Cet indicateur est réalisé sur l'ensemble des jours ouvrés du mois.

On calcule donc la moyenne des missions journalières en cours sur ce mois et on la compare au résultat du mois précédent, afin d'obtenir un taux d'évolution mensuelle.

Comme pour l'indicateur fin de mois, un calage en niveau est effectué chaque année à partir de la statistique annuelle. Le dernier calage a eu lieu lors de la sortie de la statistique annuelle 2009 provisoire.